

L'ABBAYE TROPHY

Règlement

- Inscription surplace à partir de 13.30.
- Les inscriptions peuvent se réaliser via le lien <https://abbaye-ski-club.s2.yapla.com/event-40881>.
- L'Abbaye Trophy retrouve cette année son format habituel. Nous proposerons ainsi des parcours de trail (6 et 14km), de VTT (13 et 26km), ou enchaîner les 2 pratiques, suivi du jungle (2km, 30 obstacles), et des randonnées (6 et 14km). **NON CHRONOMÈTRÉ**. Cet événement sportif est ouvert à toute personne en bonne santé, licenciée ou non.
- Tarif L'ABBAYE TROPHY : 12€ pour un adulte, 8€ les enfants de moins de 12 ans (2011 : et après).
- 2 randonnées individuelles de 6 et 14km, au tarif de 5€.
- 1 barbecue campagnard à 14€ pour les adultes ou 24€ inscription AbbayeTrophy + repas).
- **Départ 15h30. Dernier départ 17h.**
- Le parcours n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Les participants sont tenus de [respecter le code de la route](#) sur les portions routières et les sites traversés, ainsi que la signalisation mise en place par l'organisation.
- L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une déficience physique lors de la course.
- Chaque participant doit pouvoir justifier d'une assurance protection individuelle en accord avec les dispositifs légaux en vigueur.
- *Nous vous informons de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels votre pratique sportive peut vous exposer (article L231-2-1, code du sport). Une responsabilité civile a été souscrite auprès de GAN assurances.*
- Des secouristes seront présents sur l'événement.
- L'organisation se garde le droit de modifier ou d'annuler les parcours en cas de mauvais temps ou de force majeur.
- En cas d'abandon, signaler ou faites le signaler au bénévole le plus proche. À la fin de vos activités vous devrez valider votre arrivée.
- Chaque participant doit apporter un VTT en bon état de marche, un nécessaire de réparation. [Le port du casque est obligatoire.](#) Les VTT sont déposés dans le parc à vélo.
- Pour récupérer leur VTT chaque concurrent doit présenter son inscription à l'entrée du parc vélo.
- Respectez la nature: ne jetez aucun déchet le long du parcours.
- Le circuit sera fermé au delà d'un délai ne permettant plus d'assurer la sécurité.
- Une autorisation parentale signée des parents est obligatoire pour les participants de moins de 18 ans non accompagnés de leurs parents.
- Les enfants de moins de 12 ans (année 2011) seront obligatoirement accompagnés d'un adulte.
- Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas d'accident.